**COMITE DE L’AUBE DE BILLARD**

# *REGLEMENT DES COMPETITIONS (2019- 2020- V3)*

## *Préambule (nouveau)*

Compte tenue de l’effectif de plusieurs catégories qui imposait des finales directes et ne représentait plus d’intérêts pour les compétiteurs, il avait été décidé de fusionner les catégories dans les tours de qualification, ceci pour la libre N3, R1 et R2 et le trois bandes R1 et R2.

Compte tenu de l’évolution de la classification des joueurs, la catégorie libre R2 sera séparée de la fusion si elle concerne au moins 6 joueurs inscrits.

Les catégories fusionnées aux trois bandes (R1- R2) se joueront en distances normales, la catégorie R2 ne faisant pas l’objet de distance réduite au niveau fédéral.

Les catégories une bande N3 et R1 ne sont plus fusionnées du fait des impératifs du calendrier national.

A l’issue des qualifications, les joueurs les mieux classés disputeront la finale dans leur catégorie.

**Dispositions générales**

Les modes de sélection pour les finales de l’Aube se font par tours de qualification de district, pour chaque mode de jeu.

Cette disposition permet aux joueurs de disputer 1, 2, ou trois tours de jeux selon son choix, soit 4, 8 ou 12 parties l’opposant. dans la mesure du possible, à autant d’adversaires différents

En cas de difficultés rencontrées par les clubs de fournir des arbitres, les joueurs seront appelés à participer à l’arbitrage lorsqu’ils ne jouent pas, sauf lors des finales de district ou la présence d’arbitres officiels sera impérative.

**Catégories concernées**

Toutes les compétitions des catégories évoluant sur billard demi-match (2.80 m) se disputant au niveau du district.

**1- Organisation générale**

**Art 1-1 Organisation**

En fonction du nombre de joueurs engagés, le responsable sportif répartit les joueurs dans des poules qualificatives de 5 à 9 compétiteurs, chaque résultat sera enregistré et comptera pour la moyenne annuelle.

#### Art 1-2 Finales

Les finales de district concernent tous les joueurs s’ils sont moins de cinq dans la catégorie, elles se disputent à 4 joueurs dans les catégories qui concernent moins de huit joueurs, à 5 joueurs pour un effectif de 8 à 12 joueurs et à 6 joueurs pour un effectif supérieur à 12 joueurs.

A l’issue des tours de qualification, les joueurs qualifiés seront convoqués pour disputer la finale départementale.

Dans ces finales, tous les joueurs se rencontrent, le dimanche ou exceptionnellement le samedi, dans une poule unique, quelque soit le nombre de finalistes

Les finales sont attribuées aux clubs qui en font la demande lors de l’assemblée générale du district. Les finales restées sans demande d’organisation sont affectées d’office par le comité de l’Aube.

Elles se disputent en distances normales, sans limitation de reprises à l’exception du trois bandes qui est limité à 60 reprises

Le lieu d’une finale pourra être modifié si celle-ci ne concerne aucun joueur issu du club retenu initialement, ceci avec l’accord des joueurs concernés et information aux clubs concernés.

#### Art 1-3 Engagements

Un calendrier des tournois sera remis aux clubs lors de l’AG du district les inscriptions devront être saisis obligatoirement en ligne, sur le site du CDBA, 10 jours avant la date fixée au calendrier, soit le mercredi de la semaine précédant la compétition à 23.59 heures, dernier délais.

Sur le formulaire d’inscription, le joueur choisit le, ou les, jour(s) ou il est

disponible pour jouer, il ne luis sera possible de choisir le vendredi que lors du second tour de qualification et uniquement dans les catégories R3 ; R4 à la libre et R2 au une bande

#### Art 1-4 Discipline

### Le code de discipline de la FFB s’applique pour toute faute ou incident constaté.

Le club recevant doit assurer l’ouverture de ses portes au moins un quart d’heure avant l’heure prévue du début des rencontres, il doit s’assurer de la présence au minimum de deux de ses membres pour assurer l’arbitrage et la direction des jeux.

Un joueur qui ne peut se rendre à une convocation doit impérativement prévenir le responsable sportif et le club organisateur le plus tôt possible, tout manquement à cette règle sera sanctionné par l’éviction du compétiteur pour le reste de la saison, dans le mode de jeu.

Le joueur non présent au début d’une rencontre et non excusé, est déclaré forfait pour le reste de la saison dans le mode de jeu.

**2- Organisation des tournois**

**Art 2-1** **Finalité des tours de qualification**

Les tours sont qualificatifs pour les finales de l’Aube, dans chaque mode de jeu, ils permettent de déterminer les joueurs qualifiés pour les finales.

**Art 2-2** **Nombre de tours de qualification et dates**

Trois tours de qualification seront organisés pour chaque mode de jeu et chaque catégorie, s’il y a au moins 8 inscrits ou deux tours s’il y a moins de 8 inscrits, plusieurs poules par tour de qualification seront constituées selon le nombre de joueurs participant.

Les dates des tours de qualification sont inscrites sur le calendrier du district pour chaque mode de jeu.

Les convocations des joueurs seront envoyées aux clubs et consultables sur le site du CDBA

**Art 2-3 Catégories fusionnées**

Dans les catégories fusionnées, la distance de jeu est celle du joueur de la plus haute catégorie. Exemple : N3 contre R2= 150 points ; R1 contre R1= 120 points ; R2 contre R2 = 80 points.

En fonction du nombre de joueurs convoqués et du nombre de joueurs présents, le directeur de jeu adopte le type de poule adéquat.

Les parties se disputent en distances réduites avec limitation de reprises, (annexe 10) à la partie libre, les joueurs de catégorie N3 jouent grand coins.

#### Art 2-4 Joueurs participants

Les tournois sont ouverts aux joueurs licenciés, chaque joueur peut disputer le nombre de tours de son choix dans sa catégorie ou dans la catégorie supérieure s’il remplit les conditions figurant à l’annexe 11 S’il choisit la deuxième option, il jouera uniquement dans cette catégorie. Les tournois s’organisent en fonction de l’inscription volontaire des joueurs.

##### Art 2-5 Classement

Le classement pour déterminer les joueurs qualifiés pour les finales sera fait en fonction des quatre ou cinq meilleurs matchs gagnés selon le nombre de tour de qualification, en cas d’égalité les joueurs sont départagés à la moyenne générale de ces matchs, à la moyenne particulière puis à la série.

#### Art 2-6 Attribution des tours de qualification

Les tours sont répartit dans les clubs par le responsable sportif en fonction du nombre d’inscrits.

Les clubs intéressés peuvent demander l’organisation de tours supplémentaires à ceux prévus par le calendrier.

#### Art 2-7 Direction de jeu et arbitrage

La direction de jeu est à la charge du club organisateur qui peut se rapprocher du district pour des conseils ou assistance.

Le club organisateur fournit au moins un arbitre pour palier à toute éventualité, en plus du directeur de jeu, il peut décider de fournir les arbitres nécessaires pour assurer l’arbitrage complet de la compétition.

Les joueurs sont tenus d’arbitrer quand ils ne jouent pas en cas où le club ne fournit pas les arbitres, chaque joueur sera amené à arbitrer un seul math par rencontre.

Nul n’est tenu de quitter la salle avant la clôture de la compétition sans autorisation du directeur de jeu.

**3- Les Tours de Qualification**

Ils sont mis en place pour départager les joueurs et ainsi permettre de faire un classement qui permet de déterminer les finalistes dans chaque catégorie, et chaque discipline, ils ne sont mis en place que s’ils sont nécessaires, en fonction du nombre de joueurs dans la catégorie, pour qualifier le nombre prévu de joueurs pour la finale.

#### Art 3-1 Durée

Les compétitions se déroulent le week-end soit le samedi ou le dimanche à partir de 9 heures, ou uniquement l’après midi quand cela est possible (poule de six ou huit joueurs)

Pour chaque tour, le directeur de jeu définit les horaires des séances de jeu, en fonction du nombre de joueurs et du nombre de billards.

#### Art 3-2 Organisation des poules

Selon le nombre d’inscrits, le responsable sportif décide l’organisation simultanée de plusieurs tours de qualifications dans des clubs différents, les joueurs sont alors répartit dans plusieurs poules selon la méthode du serpentin, en fonction de leur classement initial, puis en fonction de la moyenne acquise lors du tour précédent.

Dans les poules le directeur de jeu se réfère au présent règlement et à ses annexes pour déterminer l’ordre des matchs, le premier joueur étant exempt au premier tour dans une poule ce cinq joueurs.

**Art 3-3 Distances et reprises**

Les distances et le nombre de reprises propres à chaque catégorie sont définis dans l’annexe 10.

Pour les matchs de poules on joue sur la distance réduite pour les catégories fusionnées, à l’exception du trois bandes R1-R2 et sur la distance normale pour les autre catégories

#### Art 3-4 Envoi des résultats

Afin de permettre le reclassement rapide des joueurs et leur convocation pour le tournoi suivant, tous les résultats sont à envoyer impérativement dans les 24 heures suivant la compétition.

Un logiciel EXEL sera remis à chaque club en début de saison pour la transmission des résultats, les clubs ne disposant pas de moyens informatique devront transmettre les résultats par courrier sur un formulaire établit par le comité de l’Aube.

Tous les résultats des tournois et des finales départementales seront envoyés au responsable sportif et saisis sur le logiciel de la Fédération par le directeur de jeu.

**Art 3-5** **Attribution des points de classement**

Il sera attribué deux points de classement par match gagné, 1 point par match nul et 0 point par match perdu.

**Art 3-6 Formules sportives**

Les poules de qualification sont organisées, quelque soit le nombre de participants pour que chaque joueur dispute quatre matchs, des tableaux en annexes fixent l’ordre des matchs, dans les poules de cinq, six, sept, huit ou neuf joueurs, chaque joueur ne rencontre donc pas tous les joueurs de la poule.

Quant il n’y a que quatre inscrits, chaque joueur ne dispute que trois matchs, cette formule est à éviter.

**ANNEXE 1 POULES DE 2 JOUEURS**

Uniquement en finale, les joueurs se rencontrent trois fois

**ANNEXE 2 POULES DE TROIS JOUEURS**

Uniquement en finale, les joueurs se rencontrent en matchs allé et retour

**ANNEXE 3** **POULES DE 5 JOUEURS**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Billard 1** | **Billard 2** | **Exempt** |
| **1er tour** | **Joueur 3/ Joueur 4** | **Joueur 2/ joueur 5** | **Joueur 1** |
| **2ème tour** | **Joueur 1/ joueur 5** | **Joueur 2/ joueur 3** | **Joueur 4** |
| **3ème tour** | **Joueur 3/ joueur 5** | **Joueur 1/ joueur 4** | **Joueur 2** |
| **4ème tour** | **Joueur 1/ joueur 3** | **Joueur 2/ joueur 4** | **Joueur 5** |
| **5ème tour** | **Joueur 4/ joueur 5** | **Joueur 1/ joueur 2** | **Joueur 3** |

Arbitrage par le DJ et le joueur exempt

###### **ANNEXE 4 POULES DE 6 JOUEURS Clubs à 3 Billards**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Billard 1 | Billard 2 | Billard 3 |
| Joueur 2/ joueur 3 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 1/ joueur 5 |
| Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 1/ joueur 4 | Joueur 2/ joueur 6 |
| Joueur 1/ joueur 3 | Joueur 5/ joueur 6 | Joueur 2/ joueur 4 |
| Joueur 4/ joueur 5 | Joueur 3/ joueur 6 | Joueur 1 / joueur 2 |

**Cette solution impose la présence de trois arbitres, elle peut se jouer l’après midi**

**ANNEXE 5 POULES DE 6 JOUEURS Clubs à 2 Billards**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Billard 1** | **Billard 2** | **Exempt** | **Arbitre** |
| Joueur 2/ joueur 3 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 5 | Joueur 1 |
| Joueur 1/ joueur 5 | Joueur 2/ joueur 6 | Joueur 3 | Joueur 4 |
| Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 1/ joueur 4 | Joueur 6 | Joueur 2 |
| Joueur 2/ joueur 4 | Joueur 5/ joueur 6 | Joueur 1 | Joueur 3 |
| Joueur 1/ joueur 3 | Joueur 4/ joueur 5 | Joueur 2 | Joueur 6 |
| Joueur 3/ joueur 6 | Joueur 1/ joueur 2 | Joueur 4 | Joueur 5 |

**Obligation pour le club de fournir un arbitre pour que chaque joueur n’arbitre qu’une fois**

**ANNEXE 6**  **POULES DE 7 JOUEURS Clubs à 3 Billards**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Billard 1** | **Billard 2** | **Billard 3** | **Exempt** |
| Joueur 2/ joueur 3 | Joueur 4/ joueur 5 | Joueur 1/ joueur 7 | Joueur 6 |
| Joueur 6/ joueur 5 | Joueur 3/ joueur 7 | Joueur 4/ joueur 1 | Joueur 2 |
| Joueur 5/ joueur 1 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 2/ joueur 7 | Joueur 3 |
| Joueur 5/ joueur 7 | Joueur 2/ joueur 4 | Joueur 6/ joueur 3 | Joueur 1 |
| Joueur 6/ joueur 2 | Joueur 3/ joueur 1 | Joueurs 4, 5 et 7 | |

**Arbitrage par le joueur exempt plus le directeur de jeu et un arbitre fournit**

**ANNEXE 7** **POULES DE 8 JOUEURS Clubs à 4 Billards**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Billard 1** | **Billard 2** | **Billard 3** | **Billard 4** |
| Joueur 6/ joueur 5 | Joueur 2/ joueur 3 | Joueur 4/ joueur 1 | Joueur 7/ joueur 8 |
| Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 2/ joueur 8 | Joueur 1/ joueur 7 |
| Joueur 2/ joueur 4 | Joueur 5/ joueur 7 | Joueur 6/ joueur 3 | Joueur 1/ joueur 8 |
| Joueur 3/ joueur 8 | Joueur 5/ joueur 1 | Joueur 7/ joueur 4 | Joueur 6/ joueur 2 |

**Obligation pour les clubs de fournir 4 arbitres, possibilité de jouer l’après midi**

**ANNEXE 8**  **POULES DE 8 JOUEURS Clubs à 3 billards**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Billard 1 | Billard 2 | Billard 3 | Exempt |
| Joueur 2 / joueur 3 | Joueur 4 / joueur 1 | Joueur 7/ joueur 8 | Joueurs 6 et 5 |
| Joueur 6/ joueur 5 | Joueur 2/ joueur 8 | Joueur 1/ joueur 7 | Joueurs 3 et 4 |
| Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 1/ joueur 8 | Joueurs 2 et 7 |
| Joueur 4/ joueur 2 | Joueur 5/ joueur 7 | Joueur 6/ joueur 3 | Joueurs 1 et 8 |
| Joueur 3/ joueur 8 | Joueur 5/ joueur 1 | Joueur 4/ joueur 7 | Joueurs 6 et 2 |
| Joueur 6/ joueur 2 | Joueurs 3, 4, 5, 1, 7 et 8 | | |

Arbitrage par les joueurs exempts + 1 arbitre fournit sauf au cinquième tour ou il est nécessaire de prévoir 2 arbitres et de faire arbitrer le directeur de jeu, ceci pour que chaque joueur n’arbitre qu’une fois

**ANNEXE 9 POULES DE 9 JOUEURS**

**Clubs à 3 billards**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Billard 1 | Billard 2 | Billard 3 | Exempt |
| Joueur 2 / joueur 4 | Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 7/ joueur 9 | Joueurs 1, 6 et 8 |
| Joueur 6/ joueur 5 | Joueur 2/ joueur 8 | Joueur 1/ joueur 9 | Joueurs 3, 4 et 7 |
| Joueur 3/ joueur 7 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 1/ joueur 8 | Joueurs 2, 5 et 9 |
| Joueur 2/ joueur 5 | Joueur 4/ joueur 9 | Joueur 6/ joueur 3 | Joueurs 1, 7 et 8 |
| Joueur 3/ joueur 1 | Joueur 5/ joueur 7 | Joueur 4/ joueur 8 | Joueurs 6,2 et 9 |
| Joueur 6/ joueur 2 | Joueur 1/ joueur7 | Joueur 8/ joueur9 | Joueurs 3, 4 et 5 |

Arbitrage par les joueurs exempts pour les trois premiers tours, ensuite prévoir deux arbitre en plus du directeur de jeu

**ANNEXE 9 bis POULES DE 9 JOUEURS**

**Clubs à 4 billards**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Billard 1 | Billard 2 | Billard 3 | Billard 4 | Exempt |
| Joueur 2 / joueur 4 | Joueur 3/ joueur 5 | Joueur 7/ joueur 9 | Joueur 1/ Joueur 8 | 6 |
| Joueur 6/ joueur 5 | Joueur 2/ joueur 8 | Joueur 1/ joueur 9 | Joueur 3/ Joueur 7 | 4 |
| Joueur 2/ Joueur 5 | Joueur 3/ joueur 1 | Joueur 6/ joueur 4 | Joueur 8/ joueur 9 | 7 |
| Joueur 1/ joueur7 | Joueur 4/ joueur 9 | Joueur 6/ joueur 3 | Joueurs exempts 2 ;5 et 8 | |
| Joueur 5/ joueur 7 | Joueur 4/ joueur 8 | Joueur 2/ joueur 6 | Joueurs exempts 1;3 et 9 | |

Arbitrage par le joueur exempt, prévoir deux arbitre en plus du directeur de jeu

**ANNEXE 10** **DISTANCES ET REPRISES EN QUALIFICATION**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| MODE DE JEU | CATEGORIES | DISTANCES  Réduites Normales | | REPRISES |
| LIBRE | Régionale 4 |  | 50 points | 50 reprises |
| Régionale 3 |  | 70 points | 40 reprises |
| Régionale 2 |  | 100 points | 35 reprises |
| Régionale 1 | 120 points | 150 points | 30 reprises |
| Nationale 3 | 150 points | 200 points | 25 reprises |
| CADRE |  |  |  |  |
| Régional | 60 points | 80 points | 30 reprises |
| Nationale 3 | 100 points | 120 points | 30 reprises |
| BANDE | Régionale 2 |  | 40 points | 50 reprises |
| Régionale 1 |  | 60 points | 50 reprises |
| Nationale 3 |  | 80 points | 35 reprises |
| TROIS BANDES | Régionale 2 |  | 15 points | 60 reprises |
| Régionale 1 |  | 20 points | 60 reprises |
| Nationale 3 |  | 25 points | 60 reprises |

ANNEXE 11

Conditions à remplir pour jouer dans la catégorie supérieure

La règle générale est que le joueur réalise 90 % de la moyenne haute de sa catégorie

Libre

Joueur de R 1 pour jouer en N 3 : être classé au moins à 5.40 de moyenne

Joueur de R 2 pour jouer en R 1 : être classé au moins à 3.60 de moyenne

Joueur de R 3 pour jouer en R 2 : être classé au moins à 2.07 de moyenne

Joueur de R 4 pour jouer en R 3 : être classé au moins à 1.08 de moyenne

**Bande**

Joueur de R 1 pour jouer en N 3 : être classé au moins à 1.58 de moyenne

Joueurs de R 2 pour jouer en R 1 : être classé au moins à 0.90 de moyenne

**Cadre**

Pour jouer en N3 le joueur de R1 doit être classé au moins à 3.20 de moyenne

Pour jouer en régionale, il faut être classé au minimum a 1.50 en R 3 à la libre sur la classification de début de saison

**Trois bandes**

Pour jouer en N 3 le joueur de R 1 devra être classé au moins à 0.324 de moyenne

Pour jouer en R1, le joueur de R2 devra être classé au moins à 0.225 de moyenne

Décisions complémentaires

Le joueur qui demande de bénéficier des dispositions précédentes ne jouera que dans une seule catégorie, la plus haute à laquelle il peut s’inscrire

Règlement intégrant les décisions prise lors de l’AG du district Aube du 14 septembre 2019 et de la réunion du comité directeur du 25 octobre 2019